

Comité de Pilotage du 18/03/2009

DOCUMENT D'OBJECTIFS DE LA BASSE SIOULE

Comité de Pilotage n° 3















ORDRE DU JOUR

- 1. Etat d'avancement et périmètre
- 2. Modifications du programme d'actions
- 3. Remarques du Comité de Pilotage sur le Docob
- 4. Finalisation



1 - ETAT D'AVANCEMENT



ETAT D'AVANCEMENT

Où en sommes nous?

Diagnostic

Objectifs de conservation

Programme d'actions

Modification du périmètre

Rédaction des actions Charte Groupes de travail

Groupes de travail

Comité de Pilotage

Comité de Pilotage

Validation du docob

Comité de Pilotage



ETAT D'AVANCEMENT

Le périmètre

La consultation des communes a eu lieu

Pas de retour négatif motivé sur le périmètre proposé

Le nouveau périmètre du site Natura 2000 de la Basse-Sioule est donc validé



ETAT D'AVANCEMENT

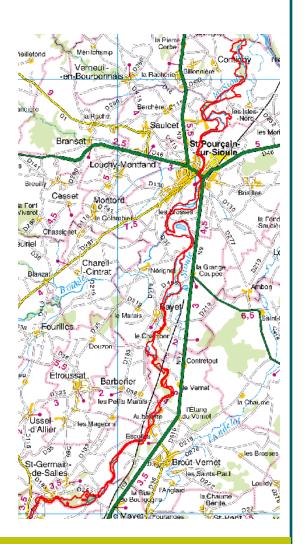
Le périmètre retenu en chiffres

352,4 ha d'extension

13,7 ha de diminution

Nouvelle superficie: 591,2 ha (ancienne superficie 252,5 ha)

Surfaces d'habitats d'intérêt communautaire: 186,94 ha (106,4 ha dans le périmètre initial)





2 – MODIFICATIONS DU PROGRAMME D'ACTIONS



Les MAET

Une partie du site Basse-Sioule est incluse dans le site Val d'Allier Bourbonnais (MAET Val d'Allier antérieures au site Basse Sioule)

Conséquences:

le périmètre d'action des MAET de Basse-Sioule est réduit et n'intègre pas de milieux nécessitant la mesure HE3 de reconversion des cultures

Au nord du Pont de Contigny: Application des MAET Val d'Allier

Les prairies à Scille d'automne ne peuvent pas bénéficier de la mesure PR1





RAPPEL DES OBJECTIFS

Les MAET

- Mesure ES1 (mise en défens temporaire des boires, prairies humides) non retenue car non incitative financièrement
- Chargement moyen retenu: 1,4 UGB/ha/an



La Charte Natura 2000

Prise en compte des remarques de la Chambre d'Agriculture et de la Préfecture / DDAF

- Précision des points de contrôle
- Suppression de certaines préconisations (traitements antiparasitaires)
- Reformulation et précision de certaines préconisations (plantes envahissantes, préservations zones humides, forêts alluviales...)
- -Basculement de préconisations en recommandations, donc non soumis à contrôle

Certaines demandes de modifications n'ont pas été retenues car jugées non pertinentes ou non compatibles avec les objectifs du Docob.



LES ACTIONS AGRICOLES

Discussion / débats

Vos remarques



5 – FINALISATION



LA SUITE DE LA DEMARCHE

Finalisation

Validation:

Vote de validation du docob par le Comité de Pilotage, sous réserve de prise en compte des remarques qui auront été validées

Volontariat pour une structure animatrice?

Intégration des corrections

Validation du Docob par arrêté préfectoral

Choix d'une structure animatrice



MERCI DE VOTRE ATTENTION



